

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station – Complément de réponses aux questions complémentaires DQ8 du BAPE

1. Les estimations de matières à éliminer dans la région, réalisées par Chamard, comprennent les tonnages de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) enfouis dans les lieux d'enfouissement de débris de construction ou de démolition (LED CD). La dernière ligne du tableau fournie à la commission d'enquête qui s'intitule « Total CRD (enfouis dans les LED CD en 2016) » présente d'ailleurs les estimations du total des résidus de CRD enfouis dans les LED CD autant pour le Lac-Saint-Jean que le Saguenay (DQ2.1, p. 2). Pour le Saguenay, en 2016 dans le scénario statu quo, cette estimation était de 20 154 t à laquelle s'ajoutaient 91 462 t de matières résiduelles enfouies en provenance du Saguenay pour constituer le total estimé par Chamard de 111 616 t (DQ2.1, p.2; PR3.2, 1 de 2, p. 84 PDF).

Concernant les rapports annuels du lieu d'enfouissement technique (LET) d'Hébertville-Station produits par la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR), la commission comprend que les matières enfouies dans les LED CD ne sont pas comptabilisées.

Veuillez préciser si les matières enfouies dans les LED CD sont prises en compte dans le tableau fourni à la commission d'enquête (DQ6.1, p. 1).

- a) dans les données de 2014 de Chamard? sont-elles incluses dans les 20 445 t de résidus CRD?
- b) dans les rapports annuels de la RMR de 2019 et de 2024? sont-elles incluses dans la catégorie « Tonnage CRD » de 8 586 t en 2019 et de 16 627 t en 2024?

Complément de réponse à la question 1. a) :

En complément au document de réponses aux questions complémentaires DQ8, qui a été transmis le 3 décembre 2025 au BAPE, la RMR désire ajouter une information supplémentaire. Nous avons finalement réussi à obtenir des informations d'un des signataires de l'étude de Chamard « Évaluation des besoins d'enfouissement dans le cadre d'une demande d'augmentation du tonnage annuel du LET d'Hébertville-Station » qui a été signée le 17 février 2016. Monsieur Mathieu Painchaud-April (Directeur du bureau de Québec pour Chamard en 2016 et maintenant Directeur du département stratégies d'entreprises pour Stratzer) nous a fourni la source de la donnée du tonnage de résidus de CRD de 20 445 tonnes générées au Saguenay pour l'année 2014 (tableau 5 du rapport de Chamard).

Cette valeur de 20 445 tonnes de résidus de CRD provient de l'addition de chiffres se trouvant dans le PGMR 2016-2020 de la Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay, soit les tableaux 40 et 41 suivants :

Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station – Complément de réponses aux questions complémentaires DQ8 du BAPE

Tableau 40: Quantité de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par catégorie de matières pour le secteur des CRD de la Ville de Saguenay

Type de matière	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Agrégats	48 990	3 024	52 014
Gypse	111	2 945	3 056
Bardeaux d'asphalte	300	2 467	2 768
Autres	0	2 547	2 547
Bois de construction	11 612	6 435	18 048
Résidus de bois de transformation industrielle	0	0	0
Total	61 013	17 419	78 432
Total estimé par l'outil	61 013	17 419	78 432

Tableau 41: Quantité de matières résiduelles générées, récupérées et éliminées par catégorie de matières pour le secteur des CRD de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Type de matière	Récupéré (t)	Éliminé (t)	Généré (t)
Agrégats	8 511	525	9 037
Gypse	19	512	531
Bardeaux d'asphalte	52	429	481
Autres	0	443	443
Bois de construction	2 018	1 118	3 316
Résidus de bois de transformation industrielle	0	0	0
Total	10 600	3 026	13 627
Total estimé par l'outil	10 600	3 026	13 627

Dans le PGMR, il est indiqué que « La provenance des matières n'étant pas spécifiée, nous supposons que les résidus de CRD proviennent en majeure partie d'entreprises du secteur ICI et qu'ils sont acheminés vers des sites d'élimination autorisés. ». Ces sites autorisés pourraient donc être autant un LET qu'un LEDCD.

Préparé en date du 10 décembre 2025 par :



Lisa Gauthier, ing. M. Sc., directrice principale – Gestion des infrastructures
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean